



Rebecq, le 9 juillet 2026

INFORMATIONS URBANISTIQUES COMPLEMENTAIRES

Il résulte d'un courriel de l'administration communal de Rebecq du vingt-trois juin deux mille vingt-six ce qui suit :

Bonjour,

Nous vous informons de ces quelques informations relatives à la parcelle située Rue Docteur Colson et cadastrée division 1 section B numéro 293 :

- Parcelle située en zone d'inondation aléas d'inondation faible ;
- Les parcelles B292B/C et B293 mais principalement la B292C servent de trop plein dans le cas où les nouveaux dispositifs qui seront créés prochainement en amont (Froidmont) et en aval (carrefour des cendres) ne seraient pas capacitaires. En effet, les coulées de boues du chemin Froidmont seront prochainement récoltées au niveau du chemin Froidmont par la création de nouveaux dispositifs de captation. Elles seront acheminées par une conduite de diamètre 1000 mm existante passant actuellement en dessous des parcelles B292C et B293. De plus, la réfection de la rue des cendres et le carrefour (Colson/Cendres) ont été dessinés pour acheminer le surplus des eaux et coulées dans le bas du carrefour de la rue des cendres via des caniveaux. En cas de crue exceptionnelle, c'est-à-dire lorsque les dispositifs au chemin Froidmont et dans le bas du carrefour ne seraient plus capacitaires, alors le surplus serait naturellement (par pente naturelle) acheminé dans les champs (zone inondable). Il s'agit d'un cas exceptionnel mais qui n'est pas impossible suivant l'étude hydrologique. La pente naturelle de la pâture (point bas) se situe sur la parcelle B292C.

En conclusion, sur la parcelle B293, il faut faire attention à la présence d'une conduite de dia 1000 mm. Pour tout projet sur cette parcelle, nous demandons que tout projet respecte de manière stricte la circulaire de constructibilité en zone inondable.

Un visuel des plans de la canalisation est reproduit au cahier de charges.

